



BULLETIN DE PARTICIPATION SAINT-ARNOUL DU COMTÉ DE CHINY DU 17 OCTOBRE 2026

Mme/ Monsieur

Si vous représentez une Confrérie, laquelle ? :

Personne intronisée et son titre dans la Confrérie :

Réserve repas pour le banquet au prix de 72 € par personne pour un total de€ à verser pour le 08 octobre 2026, au plus tard, sur le compte des « Amis du Pays de Chiny »
IBAN BE42 3631 3344 4354 BIC : BBRUBEBB en mentionnant, comme communication, votre nom et le nom de votre confrérie pour plus de facilité.

Le paiement se fera uniquement par virement bancaire, nous n'acceptons pas le liquide à l'arrivée.

Afin de privilégier le confort de nos convives, le nombre de places est limité à 170.

La réservation ne sera effective qu'à la réception du paiement afin d'obtenir une organisation parfaite.

Pour des impératifs de traiteur, tout repas décommandé après le 11 octobre 2026 ne sera pas remboursé.

Le présent bulletin de participation est à renvoyer au plus tard pour le 08 octobre 2026, par mail à l'adresse ci-dessous :

Confrérie Saint Arnoul du Comté de Chiny
E-mail : confreriesaintarnoul@gmail.com

Il vous sera également possible de commander et d'emporter des pâtés gaumais.
Je désire commander pâté(s) gaumais au prix de 20 € pièce, montant à verser au compte repris plus haut.

Fait à, le

(signature)

N.B. : Dans la mesure du possible, nous souhaiterions partager la table de :

.....